

Image not found or type unknown



Conflit sur la vente d'un bateau

Par **bernie06**, le **27/06/2011 à 16:36**

Bonjour, j'ai vendu un bateau d'occasion de 5m à 2600 euros il y a 1 mois la personne est venue le voir chez moi sur remorque avec un collègue à lui (marin), j'ai navigué avec ce bateau il n'y a jamais eu de problème, hors il me demande de reprendre le bateau et de lui rembourser car le bateau prend l'eau ! il est sorti plusieurs fois en mer avec ces amis, sur l'acte de vente du bateau il est stipulé "Etat du navire" Mr... déclare bien connaître le navire et l'avoir visité pour l'accepter dans l'état où il se trouve. Je suis allé voir le bateau car je ne suis pas un voleur, il y a des vis qui ressortent de dessous la coque l'ancien propriétaire à qui j'avais acheté ce bateau avait fixé le plancher par la coque. J'ai refait la sous-marine moi-même mais ses vis n'étaient pas visibles. Et là en allant voir le bateau les vis sont sorties l'acheteur me dit quand naviguant elles seraient sorties !!! et veut faire passer sa en vis cachés. Quelle sont mes recours ??? je suis complètement sûr de moi et je ne sais à qui m'adresser merci si vous connaissez les issues possibles à ce genre de situation.